

L'OFFRE
AGENCE

URBANISME de PROJET

L'urbanisme de projet est une démarche de mise en mouvement des acteurs publics et privés autour de **l'aménagement, du renouvellement des espaces bâtis, d'un territoire urbain, périurbain ou rural**. Articulé avec la planification territoriale, il contribue à créer de **l'habitat**, à améliorer le **cadre de vie**, tout en tenant compte des enjeux et réglementations actuels (confort d'été, risques, réduction des inégalités territoriales et sociales...).

L'Agence, par son expertise en urbanisme de projet, vous accompagne dans la maîtrise du devenir de votre territoire et dans la traduction opérationnelle de vos ambitions.

Comprendre
par les usages

Considérer
des échelles
multiples
du grand
territoire à
la parcelle

OBSERVER

Croiser
des expertises
thématiques

Anticiper
le devenir
d'un secteur

PLANIFIER

Définir une
programmation
Encadrer
avec des
outils
pertinents

ANIMER

Partager
avec différents
publics

Accompagner
un urbanisme
négocié

Évaluer
des dispositifs

Proposer
des scénarios
contrastés

PROJETER

Évaluer
la faisabilité
Traduire
des ambitions



VOS BESOINS

- Interroger l'image et le devenir de la commune et de ses quartiers
- Identifier les enjeux et avoir une vision d'ensemble
- Enrichir ou co-construire une vision partagée avec différents acteurs
- Hiérarchiser les actions à mettre en place
- Faire évoluer les règles d'urbanisme pour encadrer l'avenir

Se projeter
et anticiper
le devenir de
la commune

L'AGENCE VOUS ACCOMPAGNE

- Identifier les acteurs publics et privés à associer aux réflexions
- Réaliser un diagnostic partagé multi-thématiques à différentes échelles
- Animer des ateliers prospectifs avec les élus, les techniciens ou les habitants
- Formaliser un plan guide qui spatialise le plan d'actions
- Identifier les outils réglementaires à déployer ou à faire évoluer



Atelier avec les élus : maquette et gabarits bâtis (1/200^e), support pour imaginer le renouvellement d'un quartier (Corenc)

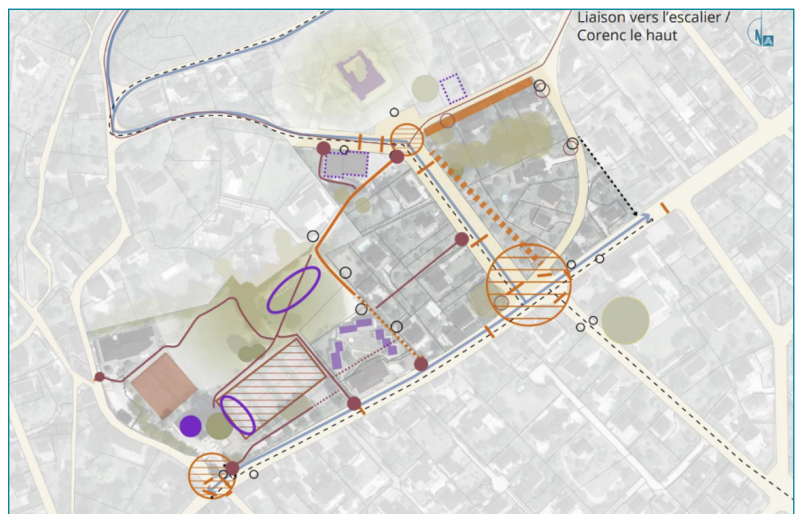


Schéma directeur d'aménagement du quartier : dans le cadre d'une étude à l'échelle communale, approfondissement de scénarios sur plusieurs quartiers associant les élus et services communaux ainsi que les services de la Métropole (Corenc)

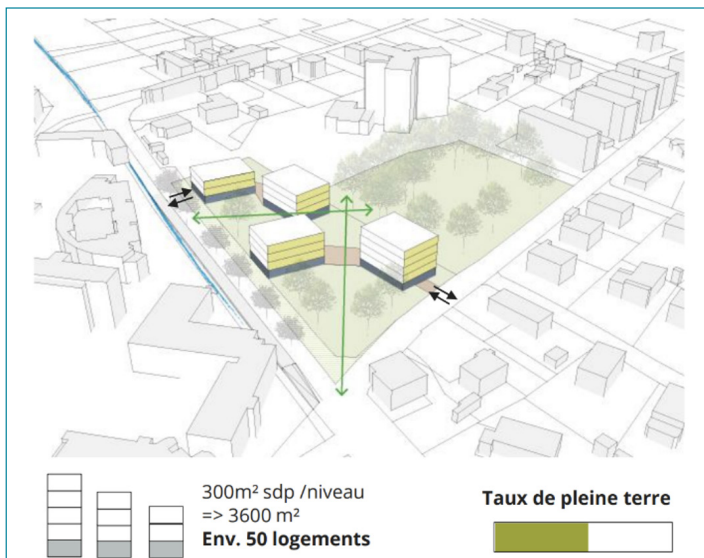
VOS BESOINS

- Connaître les secteurs susceptibles de muter
- Maîtriser et impulser les **mutations** à venir
- Visualiser des **scénarios d'aménagement** possibles
- Informer ou concerter la **population**
- Identifier les **outils** à mobiliser
- Dialoguer avec les porteurs de projet

Anticiper la (re)composition d'un secteur

L'AGENCE VOUS ACCOMPAGNE

- Analyser le gisement foncier pour hiérarchiser les périmètres mutables
- Identifier les étapes et les acteurs à mobiliser
- Réaliser des scénarios d'aménagements capacitaires
- Définir la programmation appropriée aux stratégies et documents cadres locaux
- Proposer des outils réglementaires, opérationnels et financiers
- Estimer la faisabilité opérationnelle du projet
- Animer des ateliers avec les élus, techniciens ou habitants
- Soutenir la posture de la collectivité dans une démarche d'urbanisme négocié



Étude d'aménagement sur un îlot : scénarios contrastés pour aider les élus dans la définition d'une posture et dans le dialogue avec un porteur de projet et un groupe d'habitants (La Tronche)



Atelier avec la population sur site et en salle : recueillir l'expertise habitante et partager des références souhaitables pour nourrir des scénarios d'aménagement (Saint-Paul-de-Varces)



VOS BESOINS

- ▶ Ouvrir à l'urbanisation un secteur en AU stricte
- ▶ Débloquer la réalisation d'une OAP existante
- ▶ Identifier les étapes à réaliser
- ▶ Financer les équipements publics
- ▶ Dialoguer avec les propriétaires fonciers et porteurs de projets

Réussir
le passage à
l'opérationnel
d'une OAP
sectorielle

L'AGENCE VOUS ACCOMPAGNE

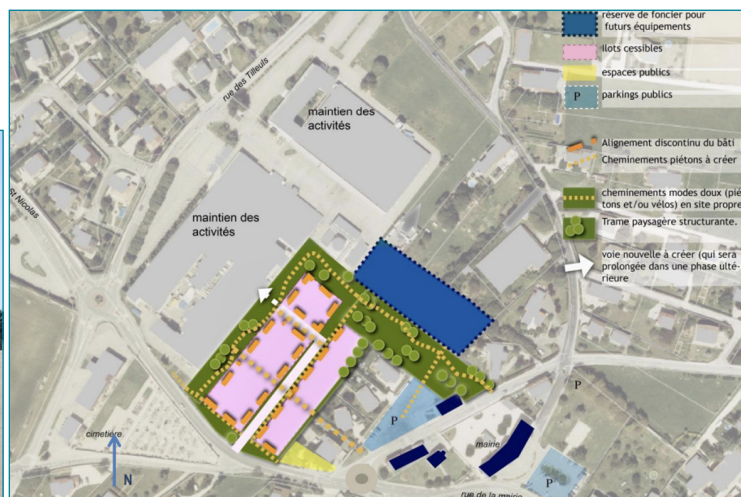
- ▶ Étudier l'opportunité d'ouverture à l'urbanisation d'une zone AU stricte
- ▶ Clarifier le contenu de votre OAP et des documents réglementaires
- ▶ Identifier les équipements publics à réaliser et les modalités de financement
- ▶ Activer les étapes et les leviers pour rendre opérationnelle l'OAP
- ▶ Réunir les acteurs de l'immobilier pour évaluer la faisabilité au regard du marché



Guide co-construit avec les élus du Pays Voironnais, incluant des exemples locaux



De l'OAP à la réalisation d'une zone mixte d'habitat : accompagnement réalisé en lien avec la CAPV, la DDT et l'EPFL-D, notamment sur les modes de financement des équipements publics (St-Etienne de Crossey)



aurg.fr

21, rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
Tél. 04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr

Votre contact

Amélie Garnier
référente de la thématique
urbanisme de projet